

Déclaration du sgen-CFDT

Une déclaration brève :

Nous prenons acte positivement des 31 postes budgétaires supplémentaires alloués au département, qui amène la balance départementale à 24 emplois.

Toutefois, nous jugeons la méthode du ministère inacceptable, à plus d'un titre :

- Comment des moyens budgétaires inexistant à l'automne et en janvier le sont aujourd'hui ? Cela interroge sur la gestion budgétaire au niveau national.
- En quoi la crise sanitaire actuelle justifie-t-elle une position de principe de "protection" des communes rurales de moins de 5000 habitants ? Si le sujet est évidemment discutable, cette précaution devait intégrer la méthodologie de travail à l'entrée des opérations de carte scolaire et entrer pleinement dans les débats avec les élus locaux, en toute intelligence.
- La protection des communes de -5000 fausse "en partie" la carte scolaire. Des écoles en situation favorable sur le plan de l'indice social et de la moyenne prévisionnelle se voient protégées au détriment d'écoles en situation plus délicates.
- La précipitation de la méthode employée est un signe négatif :

- envers le travail des services administratifs locaux qui ont dû revoir leur travail initial, dans le contexte que nous connaissons.
- envers le dialogue social, du fait du calendrier contraint qui en découle.

Avec la suppression des 2 derniers postes de PDMQDC, nous regrettons la fin d'un dispositif pédagogique essentiel car porteur d'innovation pédagogique et de travail d'équipe.

Pour conclure, nous remercions les services académiques pour la communication et la qualité des documents de travail.